

(suite de la page 1)

file, on y manifeste, on va saluer les « horaires », on est encore dans la rue lorsqu'il s'agit de partager les vivres collectés au titre de la solidarité, on pousse même l'audace jusqu'à déjeuner sur la place publique. Petite fierté ouvrière : après le casse-croûte sur la place, devant le casino de La Baule, les travailleurs ont eu soin de ne laisser traîner aucun déchet. Pas comme ces cochons de CRS qui après une halte laissent des pelures d'orange partout !

Tous ceux qui, dans la ville ou la région, ne sont pas en grève apportent leur soutien aux grévistes. Les pêcheurs envoient 300 kilos de poissons, les cultivateurs du coin remettent aux grévistes des pommes de terre. Des collectes sont faites aux portes des usines et partout où il y a des fonds : les 13 et 14 avril, la collecte a rapporté 1.671.044 A.F.

La mobilisation est encore plus évidente lorsque se déroulent les manifestations. Les femmes, les « horaires », les jeunes, les mensuels, tout le monde est dans le coup : le 11 avril, il y avait plus de 30.000 manifestants dans la rue sur une population totale de 70.000 habitants ! Cette grande mobilisation, les actes de solidarité, tout cela explique certainement pourquoi, après plus de 40 jours de grève, dans une assemblée de grévistes, 87,2 % des participants décident de poursuivre leur mouvement.

Et tout cela n'est certainement pas facile à organiser ; par exemple, comment faire participer les « horaires » à la lutte ? Ceux-ci ne sont pas grévistes, mais victimes d'un lock out, et s'ils se manifestaient ouvertement comme grévistes ils devraient renoncer aux allocations de chômage qui leur permettent de tenir, ou même à la portion de salaire que les patrons sont obligés de leur verser. Malgré cette situation délicate, « horaires » et « mensuels » font bon ménage, et nul doute que le rendement à Sud-Aviation ait dû tomber bien bas si l'on sait qu'à chaque manifestation des « mensuels », les « horaires » de cette entreprise débrayent pour saluer leurs camarades en lutte ; et cela se reproduit chaque jour.

En fait, ce sont les cadres et ingénieurs qui font obstacle ; ils viennent récemment de « réfléchir » sur la situation et ont lancé un appel aux mensuels et... aux patrons pour que cesse le conflit et que l'activité des entreprises reprenne normalement, après quoi les discussions seraient plus aisées.

Quant aux organisations syndicales, elles ont réalisé, et depuis longtemps, l'unité d'action. Tous les communiqués sont faits en commun, les appels à la solidarité sont également communs. Dans les meetings, un seul responsable syndical prend la parole au nom des autres. Un tour de rôle est établi, et comme il y a un meeting chaque jour, chaque syndicat a son tour de parole. Ainsi sont évitées les surenchères verbales qui d'ailleurs ne feraient rien avancer.

LA SOLIDARITE

Il faut reconnaître que des efforts sont faits pour soutenir la grève de St-Nazaire. Les collectes faites en dehors de cette région ont déjà rapporté plus de 100 millions d'A.F. et ont permis de donner aux grévistes des sommes certes insuffisantes pour vivre normalement mais permettant, disons, de survivre.

Mais la campagne de solidarité est loin d'avoir une ampleur en rapport avec les objectifs du combat en cours. Il suffit de se souvenir de cette extraordinaire mobilisation de tout le monde ouvrier pour soutenir les mineurs en 1963 pour voir que tous les efforts ne sont pas faits. A cette époque, non seulement les salariés versaient des fonds, mais aussi les trésoreries des communes ouvrières ; les conseils municipaux votaient des fonds pour soutenir les mineurs. Aujourd'hui on est encore loin de cette situation.

De plus, la solidarité ne doit pas se limiter à des collectes ; elle doit prendre un caractère actif, et cela n'est possible que si un travail d'agitation et d'information est entrepris systématiquement dans les usines et les localités. Il faut montrer que la lutte à St-Nazaire est celle de tous les travailleurs. Les grévistes et les militants syndicaux l'ont compris : au cours du meeting du 11 avril, les orateurs soulignaient que le combat « n'est plus seulement le leur, mais celui de tous les salariés de France luttant contre une implacable coalition gouvernementale et patronale ». La solidarité la plus efficace aujourd'hui consiste à ouvrir d'autres fronts de lutte, et notamment là où se pose avec

le plus d'acuité le problème des abattements de zone. Le courage des grévistes, leur discipline et leur ténacité, ne doivent pas empêcher de voir que ce secteur de la lutte est très isolé et que, par le fait, la victoire qu'il faut remporter n'est pas certaine.

QUI VEUT NEGOCIER QUOI ?

Elle est d'autant moins certaine que l'exemple de la Rhodiacéta pourrait bien se renouveler si l'on n'y prend pas garde. Le mot d'ordre aujourd'hui est « Négociez », et l'on sait maintenant que la négociation constitue une fin en soi ; il a suffi que le patronat du textile artificiel accepte de « négocier » pour qu' aussitôt les dirigeants syndicaux s'estiment satisfaits. Or, à St-Nazaire, il est fréquent que les orateurs reviennent sur cette question ; avant même que des négociations soient ouvertes, les responsables proposaient déjà un compromis : le rattrapage ne serait que partiel, et l'augmentation de salaire de 8 % au lieu de 16. Admettons qu'il soit difficile de tout obtenir, mais cela n'est pas du tout vérifié. Et même si ce l'était, il n'est pas du ressort des directions fédérales de proposer par avance un compromis car, à la limite, pourquoi ne chercherait-on pas au cours de négociations, encore à ouvrir, un compromis entre les 2,75 % proposés par Pinczon et les 8 % demandés par les directions syndicales ? De compromis en compromis, de négociation en négociation, le risque est grand de voir cette grève se terminer, non par une défaite mais tout au moins sans victoire.

Car dans tout cela, qui donc veut négocier ? En général, au cours des guerres ce sont ceux qui sont en position d'infériorité qui réclament la négociation pour éviter un désastre, et l'on remarquera que Pinczon ne se reconnaît pas encore battu. Alors, il faut cesser d'implorer Jeanne et Pinczon, et tout faire pour que ces messieurs capitulent, c'est-à-dire développent la solidarité et les luttes. C'est le sort de millions de salariés de la province qui est en jeu et les pleurnicheries ne sont pas de mise.

Le 27 avril 1967.

Antoine VALLON.

(suite de la page 1)

Les maîtres de la sidérurgie ont trouvé de bonnes solutions pour obtenir un minerai peu coûteux : ils ont ouvert un ensemble d'exploitations... en Mauritanie. Quand on dit qu'ils ont ouvert, c'est manière de parler, car l'on sait que les crédits de l'Etat n'ont pas manqué. L'avantage de cette affaire réside en ceci que les coûts en main-d'œuvre sont moins élevés dans un pays « en voie de développement » que dans l'Est de la France. Par ailleurs, lorsque les maîtres de forge ont besoin d'un minerai de grande qualité, ils savent le faire venir de la Sarre, voire de Suède. Quant aux mines de Lorraine, elles ne sont pas très rentables à leurs yeux, et il faut, ou bien fermer les puits, ou bien améliorer considérablement les équipements. D'ailleurs, ils vous diront, ces messieurs, que « les réductions d'effectifs n'ont qu'une cause : la nécessité absolue de fournir un minerai permettant de fabriquer une fonte compétitive par rapport à celle du Marché commun ». L'inconvénient de tout ceci, c'est que, pour améliorer la production et la qualité, les patrons n'envisagent aucune autre solution que l'accroissement du chômage.

La France, nom de Dieu !

La solution patronale aux problèmes du bassin lorrain n'est rien de plus qu'une recherche de la défense du profit. Qu'oppose donc la C.G.T. à cette politique ? Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue le 31 mars, la C.G.T. a exposé ses critiques de la politique patronale et ses solutions à la crise qui touche l'ensemble de l'industrie minière. Au nom de la fédération C.G.T. du sous-sol, Achille Blondeau devait déclarer qu'il est pour « la suppression de l'importation concurrentielle de tous les charbons et minerais étrangers, (pour) la priorité aux produits miniers français... Nous allons être tributaires de l'étranger pour l'approvisionnement énergétique, ce qui va faire peser une sérieuse menace sur notre indépendance. » Allons enfants de la patrie, restons Français,

et remarquons que les boches réduisent leurs « importations de minerai lorrain alors que la Lorraine importe encore 3 millions de tonnes de charbon sarrois et plus de la moitié des besoins de la sidérurgie lorraine en coke et fine de coke de la Ruhr » (L'Huma 11-4-67). En conséquence, la solution se trouve dans une politique énergétique « basée sur l'exploitation de nos richesses nationales » ; encore une fois tous ensemble, allons enfants.

Une troisième solution

Après ces couplets bien français, les radicaux et autres modernistes de la F.G.D.S. se sentiront rassurés ; néanmoins, le mécontentement des mineurs ne peut guère se satisfaire de quelques beaux discours, même s'ils sont prononcés par des militants ouvriers. C'est donc par la grève, faute d'autres moyens, que les ouvriers lorrains entendent obtenir un certain nombre d'avantages qui rendraient l'avenir moins aléatoire. Ils demandent donc l'indemnisation du chômage partiel, l'avancement de l'âge de la retraite et l'arrêt des licenciements, la réduction du temps de travail et l'augmentation des salaires. Et, là encore, les travailleurs ont employé immédiatement les grands moyens : occupation des carreaux de mine et des usines, arrêt des livraisons de minerai, piquets de grève, manifestations, etc.

Cette situation n'a pas tardé à porter ses fruits : les patrons se sont inquiétés de ce que le minerai ne pouvait pas être livré aux clients étrangers que, fatalement, ils allaient perdre. Ceci n'était d'ailleurs qu'un vulgaire chantage car, en fait, on sait en Allemagne et en Belgique que le minerai le moins cher vient de Mauritanie ou du Brésil et que celui qui a la plus haute teneur en fer vient de Suède ; et c'est là qu'en général « nos » clients s'approvisionnent. Mais l'inquiétude patronale venait en fait de ce que la grève gagnait la sidérurgie et que déjà un certain nombre de hauts-fourneaux devaient être arrêtés. A l'inquiétude patronale devait d'ailleurs succéder les premières mesures de répression : on comptait plus de 3.000 C.R.S. à Hayange, et le seigneur de Wendel devait déposer plainte pour atteinte au droit de propriété et occupation illégale d'usine. Non content de disposer d'un vaste arsenal de moyens de répression, le patronat a employé la provocation (qui donc a tiré au fusil sur le piquet de grève de l'usine de Micheville ?) et tous les moyens d'intimidation pour saper la grève, notamment en faisant distribuer des tracts anonymes invitant les ouvriers à penser à leur famille et à reprendre le travail. Mieux encore, puisque sur ordre, des contremaîtres sont allés rendre visite au domicile des grévistes pour leur expliquer que la grève est organisée par les étrangers et les inciter à reprendre le travail. Toutes ces manœuvres montrent que, dans cette affaire, le patronat (de choc) ne se sent pas parti pour gagner.

Toutefois, au moment où nous écrivons, la presse nous apprend que la C.G.T. a donné son accord pour déblocage des stocks de minerai à la condition que les négociations s'ouvrent immédiatement. Le patronat acceptera certainement cette condition qui n'engage à rien mais lui donne au contraire un élément de victoire : la condition préalable à la négociation était précisément le déblocage des stocks de minerai. Il est donc à craindre qu'une capitulation se prépare...

Nous ne savons pas pour l'instant ce qui sortira des négociations que désire si ardemment la direction C.G.T. de la fédération du sous-sol ; il est possible que les patrons lâchent une augmentation de salaire, voire une indemnisation partielle du chômage lui aussi partiel, qu'ils fassent de belles déclarations sur le réemploi des mineurs licenciés prochainement. Il reste tout de même une revendication essentielle qui n'a pas été formulée : obtenir que le reclassement ne se traduise pas par une chute du niveau de vie. Il s'agit d'obtenir que les conversions se fassent entièrement aux frais des patrons qui prennent l'initiative de priver d'emploi les travailleurs des mines et de la sidérurgie. C'est une des réponses, avec la réduction du temps de travail sans perte de salaire, que l'on peut donner au problème de l'emploi en Lorraine et en bien d'autres régions.

Le 27-4-67.

UNITÉ SYNDICALE : du nouveau

Dans notre numéro 16 de mars 1967 nous avons rendu compte d'une table ronde sur l'unité syndicale et nous avons montré que des possibilités existent d'une réunification. Il reste encore à examiner les moyens qui permettront d'y parvenir. Or, récemment, deux éléments nouveaux sont venus compléter le dossier de la réunification ; l'un nous vient de Force Ouvrière et l'autre de la C.G.T.

On sait que la direction confédérale F.O. avait refusé de s'associer à l'accord d'unité d'action du 10 janvier 1966. D'après Bergeron, les dirigeants de la C.G.T. seraient des agents du bolchevisme international, et ceux de la C.F.D.T. des complices de ce même bolchevisme. Il en a résulté une situation délicate : les critiques se sont multipliées à l'intérieur de la centrale contre cette position dont la seule base est en somme un anticommunisme borné et devenu encore plus désuet après les élections qui ont montré qu'il n'y a plus de raisons d'avoir peur du P.C.F., celui-ci ayant abandonné précisément les principes du bolchevisme. Même ceux qui suivaient fidèlement Bergeron ont dû constater que le refus des actions unitaires conduisait à l'isolement de la centrale. Quant aux éléments les plus critiques de la centrale, ils ont désavoué leur direction confédérale en s'associant notamment aux grandes mobilisations de 1966 et du 1er février 1967. Tout cela a pesé sur les débats de la dernière commission exécutive de F.O., et Bergeron se trouve chargé de renouer des relations avec les autres organisations syndicales. Il y mettra des formes et s'adressera d'abord à la C.F.D.T. qui n'est que complice du bolchevisme. Un tournant est donc amorcé, et au niveau d'un bureau confédéral, cela signifie qu'une menace pèse sur les bureaucraties : c'est le risque d'une désaffection de la base, qui accentuerait l'isolement de la confédération et laisserait les dirigeants impuissants et dans le vide, qui a permis d'entrevoir les possibilités d'une nouvelle extension de l'accord du 10 janvier.

Le second élément est fourni par le document préparatoire au 36^e Congrès de la C.G.T. Dans le chapitre consacré à l'unité,

les rédacteurs de ce texte ont apporté les éléments de discussion sur la réunification. Ce n'est pas la première fois que les dirigeants de la C.G.T. abordent ce problème, mais jamais ils ne l'avaient fait aussi clairement. L'existence de plusieurs centrales constitue une anomalie, d'autant qu'aucun conflit d'intérêt ne les oppose entre elles. La C.G.T. se propose donc de tout faire pour « hâter le moment où les travailleurs pourront se retrouver ensemble au sein d'une même organisation ». Mais ceci est un peu une proclamation de principe, et le document précise (point 126) : « qu'il s'agisse de programme, de tactique, d'orientation, de représentation démocratique de tous les courants de pensée, de vie et de fonctionnement démocratique de l'organisation syndicale unique, la C.G.T. est prête à engager, sur toutes ces questions, le débat avec tous ceux qui désirent aboutir à l'unité syndicale. » Il appartient donc à tous ceux qui veulent la réunification de faire en sorte que ces propositions ne restent pas lettre morte. Et ceci est tout à fait possible si l'on sait l'importance des courants favorables à l'unité syndicale. De plus, les dirigeants de la C.G.T. se sont souciés des moyens concrets à mettre en œuvre pour aboutir à cet objectif : il est précisé (point 129) que les travailleurs auront un rôle déterminant dans la réalisation de l'unité et (point 130) que « la C.G.T. et ses militants à tous les échelons poursuivront leurs efforts inlassables pour montrer aux travailleurs qu'ils sont les principaux intéressés à l'unification syndicale et qu'à ce titre il leur appartient de s'en préoccuper concrètement eux-mêmes. »

Ces deux éléments nouveaux auront sans doute des suites intéressantes. Une extension de l'accord du 10 janvier peut constituer un nouvel encouragement au développement des luttes unitaires et ouvrir des perspectives plus nettes de victoires dans le domaine des revendications actuelles des travailleurs. Quant au document de la C.G.T., il donne littéralement un feu vert pour ouvrir de riches discussions à tous les niveaux sur la démocratie ouvrière et les perspectives des luttes.